

Allocation Rentrée Scolaire 2021

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisé(s) de la classe de CP au baccalauréat (moins de 21 ans), vous êtes ayant droit du COS, vous pouvez bénéficier de l'allocation rentrée scolaire.

Vous êtes mariés ou en concubinage : fournir les documents demandés.

Vous êtes divorcé(e), 3 situations :

- vous avez la charge de votre (vos) enfant(s) : vous fournissez les documents demandés avec les ressources de votre concubin(e) actuel(le)
- Vous n'avez pas la charge de votre (vos) enfant(s) : vous fournissez les documents demandés avec les ressources de votre ex-conjoint. Dans le cas où vous avez recomposé un foyer avec d'autres enfants, faites 2 dossiers distincts.
- Vous avez la garde alternée de votre (vos) enfant(s) : si vous vivez seul(e), pas besoin de fournir les revenus de votre ex-conjoint, si vous êtes en couple : fournir revenus de votre concubin(e) actuel(lle)

Pour la garde des enfants, la feuille d'imposition fait foi sauf jugement du tribunal ayant eu lieu après la déclaration d'impôt.

Quotient	Primaire	Collège	Lycée	Apprentissage	All.plafonnée
< 500	50 €	150 €	250 €	350 €	1 000 €
De 501 à 700	LINEAIRE				
De 701 à 800	35 €	55 €	75 €	85 €	205 €
> 800	20 €	40 €	60 €	70 €	190 €

Les montants exprimés sont les montants bruts.

A fournir avec ce dossier, les **PHOTOCOPIES** suivantes :

- Attestation récente des prestations familiales de la CAF
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (ou non-imposition) de l'agent **ET** du concubin (ou ex-conjoint) (**partie où figurent les revenus**)
- **Tout document prouvant en quelle classe rentre chaque enfant en septembre 2021** : attestation d'inscription, bulletin de note où figure la mention « passage en... », liste de livres, etc...
- RIB

Tout dossier incomplet ou avec les originaux ne sera pas traité.

Nom et Prénom de l'agent : _____

Adresse de l'agent : _____

Service : _____ Adresse mail : _____

Nom du concubin : _____

Profession du conjoint : _____

Nom, Prénom et date de naissance de tous les enfants de 0 à moins de 26 ans :

Enfant scolarisé ?

_____ oui non
 _____ oui non
 _____ oui non
 _____ oui non
 _____ oui non

Net imposable mensuel de l'agent : _____

Net imposable mensuel du conjoint ou concubin (ou ex-conjoint) : _____

Allocations familiales mensuelles : _____

Autre(s) ressource(s) : _____

TOTAL : _____

Partie réservée au COS

Nombre enfant(s) :

Nombre de parts :

Quotient :

Allocation : NT